



Yverdon-les-Bains, le 20 janvier 2025

Av. des Sports 48  
1400 Yverdon-les-Bains  
mail : info@e-f-y.ch

Madame, Monsieur,

Nous vous remercions de votre confiance et de votre fidélité. Grâce à votre précieux soutien, l'Entraide familiale yverdonnoise peut poursuivre son action et maintenir ses activités à caractère social.

La cotisation pour l'année 2025 est de CHF 40.-

***Lors du règlement de votre cotisation, aidez-nous à réduire nos frais administratifs en payant à la caisse du « Vestiaire » ou par internet, dans la mesure de vos possibilités.***

Nous saisissons l'occasion de ce courrier pour vous rappeler que le stationnement sur le parking de Landi n'est autorisé que si vous vous rendez dans leur magasin.

Vous trouverez, joint à ce courrier, l'agenda du Vestiaire avec toutes les dates importantes.

Afin de limiter le temps d'attente lors de la taxation, nous avons mis en place 2 nouvelles procédures :

1. Vous aurez la possibilité d'acheter directement au magasin 50 cartes vertes que vous pourrez remplir à l'avance chez vous selon les indications transmises dans la procédure jointe à ce courrier. Vous aurez, chaque semaine de taxation, la possibilité de taxer 10 vêtements et 10 objets.  
Pour les membres rencontrant des difficultés à écrire en français, il sera naturellement toujours possible d'acheter et de remplir les cartes directement au magasin.
2. Une plateforme de réservation en ligne sera disponible début février sur notre site internet à l'adresse [www.e-f-y.ch](http://www.e-f-y.ch).

Nous tenons également à vous rendre attentif à l'article 5 de notre règlement afin de vous rappeler que tous les articles doivent être **propres, en bon état et d'actualité**.

Les articles non-conformes seront refusés lors de la taxation **ou retirés de la vente et jetés après taxation**.

Si vous désirez rejoindre nos équipes de bénévoles n'hésitez pas à prendre contact avec l'une d'elle lors de votre prochaine visite.

Nous vous remercions pour votre précieuse collaboration et vous adressons tous nos vœux pour cette nouvelle année.

Le comité de l'EFY

**Tout éventuel désistement doit être annoncé par écrit ou par mail.**